

# Les sportives transgenres pourront nager... entre elles

La fédération internationale de natation propose de créer une catégorie de compétition « ouverte », façon de recaser des athlètes transgenres désormais écartés des catégories féminines.

LORRAINE KIHLL

C'est un rêve qui se brise. Celui trop controversé de la nageuse transgenre Lia Thomas : participer aux Jeux olympiques. La Fédération internationale de natation (Fina) a publié dimanche un nouveau règlement concernant l'accès aux compétitions masculines et féminines, excluant de facto les athlètes femmes transgenres qui pourront éventuellement concourir « dans des événements ouverts que la Fina pourrait développer dans le futur ».

La décision tombe trois mois après la polémique qui avait entouré la victoire de l'Américaine dans le cadre du championnat universitaire d'Ivy League sur 500 yard (457 m). Une soixantaine de nageuses avaient dénoncé la présence de la sportive dans leur bassin alors que celle-ci disputait il y a quelques années le championnat masculin. Trop avantagée par sa carrure pour les uns, dans les clous et à sa place pour les autres. La polémique a donné à l'événement un écho international, poussant la fédération à se pencher sur la question : quelle place pour les femmes transgenres dans la compétition de haut niveau ? Echo aux clivages, l'Etat d'Ohio adoptait il y a quelques jours une législation de dernière minute imposant des tests de féminité (des examens gynécologiques invasifs) aux adolescentes et petites filles « accusées » ou « suspectées » d'être transgenres.

« La problématique concerne assez peu de personnes », relève Lucie Palleisi, qui mène une thèse de doctorat sur la transidentité dans le sport de compétition à l'Université Paris Saclay. « Pour mes recherches, j'ai fait une liste à peu près exhaustive et je suis arrivée à une centaine de noms, retraitées comprises, dans tout le sport mondial. Mais il ne faut pas sous-estimer le pouvoir de ces groupes d'influence, notamment aux Etats-Unis, qui se focalisent sur deux sujets : la transition des mineurs et le



La nageuse transgenre Lia Thomas ne pourra pas participer aux Jeux olympiques. © BRETT DAVIS-USA TODAY SPORTS/SIPA USA

*Au moment de la puberté, la testostérone a un effet sur la prise de masse osseuse et musculaire. Et l'entraînement potentialise cela, y compris à long terme*

Louise Deldicque  
Professeur de physiologie de l'exercice à l'UCLouvain



sport. Et c'est d'autant plus compliqué qu'ils présentent cela avec un vernis féministe, sur le mode « on vient défendre le droit des femmes ». C'est un argumentaire plus compliqué à déconstruire. »

## Des règlements de plus en plus stricts

Fin 2021, le Comité international olympique publiait un « cadre » à destination des fédérations internationales amenées à définir les critères d'éligibilité des athlètes. Le document, pour la première fois, soulignait l'importance de la proportionnalité des mesures, d'une juste balance entre droits humains et préservation de l'équité du sport. Le comité soulignait au passage qu'il n'y avait pas de consensus scientifique quant à l'avantage général conféré par la testostérone, un sport n'étant pas l'autre, une personne n'étant pas l'autre.

C'est donc bien aux fédérations de trancher en définissant les conditions à remplir pour qu'une athlète transgenre ou intersexe puisse participer à la compétition dans la catégorie femme. Dans la plupart des cas, il s'agit de suivre une thérapie hormonale maintenant le niveau de testostérone en dessous d'un seuil minimal. Une limite qui n'a cessé d'être abaissée ces dernières années,

passant de 10 à 5 nanomol par litre de sang (c'est le cas en athlétisme) voire à 2,5 nml/L (décision récente du cyclisme et de la natation), ce qui se rapproche de la norme. Les règlements prévoient aussi une phase de transition minimum à ce régime avant de pouvoir accéder aux compétitions, là aussi avec une tendance au durcissement ces dernières années (de 6 mois à 2 ans). Mais avec ce nouveau règlement, la Fina va un cran plus loin en écartant tout bonnement les femmes transgenres ayant fait leur transition après la puberté... soit la quasi-totalité des athlètes concernées dans la mesure où très peu de législations autorisent des transitions précoces.

« Au moment de la puberté, la testostérone a un effet sur la prise de masse osseuse et musculaire. Et l'entraînement potentialise cela, y compris à long terme », explique Louise Deldicque, professeur de physiologie de l'exercice à l'UCLouvain. « Les traitements hormonaux corrigent cela en partie mais il y a une réflexion à mener sur les effets à long terme. Un muscle qui a déjà eu une certaine taille va la regagner beaucoup plus vite, même après des années d'inactivité et même s'il dispose de moins de testostérone. Or, on sait que pour les sports explosifs, la masse musculaire

confère un avantage important. » De quoi justifier la posture radicale adoptée par la Fina, estime l'académique, qui rappelle que les performances de très haut niveau se jouent souvent à peu de chose. « La question est aussi éthique mais d'un point de vue physiologique, l'homme qui décide de devenir une femme est toujours avantagé. » Une évidence contestée par les sciences sociales, qui estiment que les recherches médicales ne s'interrogent pas sur leur propre biais (voir ci-contre).

Une décision d'exclusion certes « excluante » (on évite le terme « discriminante ») mais proportionnée, a estimé le groupe de travail « légalité et droits humains » mandaté par la Fina. Lundi, la Fédération internationale d'athlétisme, qui ne compte aucun athlète transgenre de haut niveau, a apporté son soutien et ouvert la porte à une future exclusion. « Ma responsabilité est de protéger l'intégrité du sport féminin et nous prenons cela très au sérieux », a déclaré son président, Sebastian Coe. « Et si cela signifie que si nous devons ajuster les protocoles, nous le ferons. J'ai toujours été clair : si nous sommes acculés au point de devoir choisir entre équité et inclusion, je serai toujours du côté de l'équité. »

## Anais Bohuon « Un homme n'est jamais trop fort, trop musculeux »

ENTRETIEN  
L.K.

Pour Anais Bohuon, socio-historienne, professeure à la faculté des sciences du sport de Paris Saclay, la volonté de « protéger » la compétition féminine est symptomatique de la quête vaine du monde sportif de définir scientifiquement ce qu'est une « vraie femme ». Cette constante est remise en cause par les athlètes transgenres (nées biologiquement hommes) et intersexes (qui présentent un chromosome Y et susceptibles de produire plus d'hormones androgènes).

### La proposition de la Fina de créer une compétition à part pour préserver le sport féminin a-t-elle du sens ?

La question que posent ces règlements est de savoir si une femme trans est une « vraie femme » autorisée à concourir. Et c'est la même question qui s'est posée pour les femmes désignées comme intersexes, comme Caster Semenya. Si la réponse est « oui, c'est une évidence », alors l'enjeu de la compétition ne se pose pas. Mais à partir du moment où on estime que ce n'est pas évident, on

doit se tourner vers la biologie. Et là, ça devient extrêmement complexe. Dans l'histoire du sport, on a d'abord jugé sur le sexe apparent, en imposant des tests gynécologiques et morphologiques dès les années 1960, mais ce n'était pas suffisant : une femme peut avoir un clitoris mais des chromosomes XY. Alors, on va s'intéresser au sexe chromosomique, en partant du principe qu'une « vraie femme » a des chromosomes XX et un « vrai homme » XY. Sauf que là encore, le monde du sport a réalisé que c'était beaucoup plus complexe, selon les scientifiques : une femme peut avoir un chromosome Y, mais être par exemple insensible aux androgènes. On a donc abandonné la pratique au début des années 2000. Depuis, les instances se concentrent sur la production hormonale, notamment la testostérone, mais il n'y a pas de consensus scientifique sur l'avantage conféré. En fait, plus le sport cherche à définir ce que doit être une « vraie femme », moins il trouve. Aujourd'hui, la Fina revient avec des tests chromosomiques alors qu'ils avaient été abandonnés il y a des années. Il s'agit aussi de définir ce qu'est un avantage physique : ce n'est pas parce qu'on a un

taux de testostérone supérieur à la moyenne qu'on est une grande championne ou un grand champion. Les athlètes transgenres peuvent concourir depuis 2004, les podiums ne sont en rien tous raflés par les femmes trans.

### Les personnes transgenres ou intersexes remettent en cause l'organisation même du sport et de la compétition...

Les instances sportives ne veulent pas mal faire, il s'agit de préserver l'incertitude du résultat. Donc le sport s'est fondé sur des catégorisations : femmes/hommes, valides/non-valides, poids, âge... en partant du principe que les femmes sont désavantagées car moins fortes, moins rapides, moins endurantes et qu'il faut les « protéger ». Mais il y en a qui vont remettre en cause cette soi-disant infériorité physique, comme Caster Semenya et Lia Thomas, qui se rapprochent des performances des hommes. Là, on estime que cela pose problème. Mais si on considère ce qu'est en train de réaliser Nadal, c'est tout autant monstrueux chez les hommes. Or, on ne le soupçonne pas d'avoir des avantages physiques injustes et problématiques qu'il faudrait réguler. On ne s'in-

terroge par sur l'égalité dans le sport masculin car un homme n'est jamais trop fort, trop musculeux, trop robuste.

### Peut-on comprendre que des athlètes aient un sentiment d'injustice face à des femmes contre lesquelles elles ne sont pas armées ?

Lorsque Semenya a émergé en 2009, nombre de ses concurrentes avaient dénoncé l'injustice de la situation, qui s'apparentait à une forme de triche. Or, l'une d'elles, après sa carrière de sportive, est devenue chercheuse et a totalement revu son point de vue : la parfaite égalité des chances que le monde du sport prétend offrir aux athlètes femmes est illusoire. Au sein même de la catégorie femmes, il y a des avantages et des désavantages. Pour comprendre la performance, il faut prendre en compte un ensemble indissociable de composantes : sociales, culturelles, politiques, économiques, environnementales... et génétiques. Parfois, ces débats autour de la transidentité laissent sous-entendre que ce serait un choix, par opposition aux personnes intersexes qui seraient « nées comme cela ». Or, ce n'est pas quelque chose que l'on choisit.



*La question que posent réellement ces règlements est de savoir si une femme trans est oui ou non une « vraie femme » autorisée à concourir*

